

Fiche informative sur une innovation ou une expérimentation (article 34 ou autre)

Académie de Nancy-Metz

Lycée régional d'enseignement général et technologique Arthur Varoquaux rue
Jean Moulin 54510 Tomblaine

Titre de l'action

E3D (établissement en démarche de développement durable) **ART. 34**

Nom et coordonnées de l'école ou de l'établissement

ZEP : non

Téléphone : 03 83 29 28 35

Télécopie : 03 83 33 27 08

Mèl de l'établissement : ce.0540044@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/Varoq/accueil.htm>

Personne contact : laurent.litzenburger@ac-nancy-metz.fr professeur

Dates de début et de fin prévues de l'expérimentation ou de l'innovation

Début : septembre 2008

Fin : juin 2011

Résumé

Ce projet d'établissement relève d'une démarche E3D , c'est-à-dire d'une mise en

projets pouvant faire l'objet d'un prolongement et d'un approfondissement l'année suivante.
Toute la communauté éducative est concernée et impliquée : toutes les catégories de personnels, tous les niveaux et toutes les filières.

Date de cet écrit : septembre 2011

Thématique : n°

SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS	
Maîtrise des autres connaissances et compétences du socle commun	1.2
Enseignement des disciplines (<i>Interdisciplinarité, progression pédagogique...</i>)	1.3
Organisation de la classe	1.4
Evaluation des élèves	1.5
Sciences	1.12
LYCEE	
Relations école/entreprise	2.4
Enseignement des disciplines Interdisciplinarité	2.6
Sciences	2.7
Organisation de la classe	2.9
VIE SCOLAIRE, ETABLISSEMENTS ET PARTENARIATS EDUCATIFS	
Relations avec les parents	3.4
Climat dans l'établissement (absentéisme, tenue de classe, prévention des violences et discriminations, bien-être des élèves, égalité filles-garçons)	3.6
Organisation de la « vie scolaire » (<i>préfet des études...</i>)	3.7
Participation lycéenne	3.8
PROGRAMMES, FORMATION ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	
Ressources pédagogiques et numériques (<i>actions de développement et de promotions des usages dans l</i>	4.1
Développement du numérique	4.2
ACTIONS TRANSVERSALES	
Éducation au développement durable	4.3

Quel diagnostic vous a conduit à proposer cette action ?

L'établissement a débuté une réflexion sur la thématique du développement durable lors de la rentrée 2006, en réfléchissant à ce qu'est un Agenda 21 scolaire (programme d'actions de développement durable pour le XXI^e siècle).

Ce projet s'est progressivement étoffé et transformé, notamment suite à la circulaire de l'Education Nationale d'avril 2007, relative à la seconde phase de généralisation de l'Education au Développement Durable (EDD). D'une approche très technique et gestionnaire (celle de l'Agenda 21 scolaire), le lycée s'est orienté tout naturellement vers une démarche de développement durable (E3D) centrée sur l'éducation et s'intégrant dans la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD, priorités définies en 2003 et révisées en 2008).

Quels sont les objectifs ?

Cette démarche se veut pluriannuelle. Le projet repose sur des séquences courtes, des « missions » clairement définies à brève échéance, qui permettent aux élèves de fournir un travail régulier et de constater l'avancement de leurs travaux. Chaque projet doit normalement aboutir à une réalisation en fin d'année, pour que les élèves puissent observer le résultat de leur réflexion et de leurs recherches, mais également afin de leur montrer qu'ils ont une responsabilité réelle dans l'amélioration du lycée à tous niveaux (créer un établissement plus vivable, équitable et viable).

En somme, chaque année vise à une réalisation par classe (ou par groupe) autour d'un thème du développement durable, chacun de ces projets pouvant faire l'objet d'un prolongement et d'un

approfondissement l'année suivante. Depuis 2006, toute la communauté éducative est concernée et impliquée : toutes les catégories de personnels, tous les niveaux et toutes les filières ont été acteurs de cette démarche à un moment ou à un autre. L'ensemble de la communauté scolaire n'a jamais été mobilisé autour d'un projet collectif, mais le plan d'actions conserve cet objectif.

En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou expérimentale ?

Le concept de développement durable, en milieu scolaire, connaît une infinité de déclinaisons : dans les programmes scolaires mais également en fonction des acteurs du DD au sein des établissements scolaires. Ce foisonnement révèle à la fois une dynamique forte mais constitue dans le même temps une faiblesse : comment s'y retrouver dans cette véritable foire aux acronymes ?

Dans le milieu scolaire, deux approches complémentaires coexistent et dominent dans le domaine des approches globales d'établissements : la logique de l'Agenda 21 scolaire et celle de l'E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable). Ces deux approches du développement durable, radicalement différentes sur la forme et sur le fond, sont complémentaires :

L'expression « Agenda 21 » est à comprendre au sens anglo-saxon du terme, littéralement « ce qu'il faut faire », soit un programme d'action (de développement durable) pour le XXI^e siècle. La démarche de l'Agenda 21 scolaire est extrêmement normée et repose sur une procédure qui a le mérite d'être claire, mais qui peut faire intervenir une multitude d'acteurs dans la vie de l'établissement.

La logique de l'EDD (Education au Développement Durable) permet de redonner du sens à la méthodologie de l'Agenda 21 scolaire :

1. Le développement durable est une sorte de « béquille conceptuelle » temporaire visant à passer d'une société basée toute entière sur le « développement » compris uniquement comme « croissance » (notamment du PIB) à une société plus « durable » : qu'est-ce qu'une société plus durable et comment effectuer cette transition ?
2. Le principe de précaution fonctionne dans les deux sens : c'est un moteur de l'action avant qu'il ne soit trop tard malgré les incertitudes, mais c'est aussi un garde-fou contre toute exploitation non approfondie des données scientifiques ;
3. Eduquer au développement durable, c'est éduquer au choix et apprendre le doute sans pour autant faire de relativisme ;
4. Le développement durable est une problématique complexe qui nécessite une réponse complexe.

L'action est originale : c'est une démarche globale de développement durable au sein d'un établissement existant.

Quelles modalités de mise en œuvre ont été choisies ?

Des actions concrètes et limitées dans le temps sont conduites, par exemple :

- les éco-délégués : réseau social, espace et vecteur de communication, force de proposition.
- l'éducation aux choix,
- des actions conduites dans une classe (« Le luxe ou la nécessité : nos pratiques alimentaires sont-elles compatibles avec le Développement Durable ? », « La gestion des déchets au lycée : débattre, décider, agir » par exemple)

A côté de ces projets l'établissement a souhaité relancer la dynamique de projet autour du projet d'Agenda 21 scolaire initié par la Région Lorraine durant les deux années précédentes. Cette volonté rassemblait les lycées Jean Hanzelet (Pont-à-Mousson), Jeanne d'Arc (Nancy), Emmanuel Héré (Laxou) et Arthur Varoquaux (Tomblaine).

Quel est le public concerné par l'expérimentation ?

Discipline(s) concernée(s) ?

Tous les élèves et tous les acteurs adultes de la cité scolaire sont concernés. Des projets spécifiques sont mis en œuvre dans plusieurs classes, en adéquation avec le programme (ECJS par exemple).

Quels sont les freins et les leviers rencontrés ?

Le principal frein : l'accompagnement par le partenaire, la Région lorraine, en est resté au stade de l'audit et du projet. La phase de concrétisation n'a pas vu le jour. Le caractère trop théorique de la démarche freine les bonnes volontés.

Si l'appui sur les programmes, le travail avec des partenaires (Région et autres lycées notamment) est un levier précieux, l'impossibilité pour les élèves de passer au cours de la même année scolaire, du diagnostic à la réalisation en passant par le projet est un frein.

Quel est le protocole d'évaluation (interne ou externe) ?

L'implication des élèves, la préparation des activités, la qualité des propositions et la tenue des projets dans la durée renseignent sur l'action.

Quels résultats a-t-on constaté ?

Un intérêt certain des élèves pour les sujets étudiés mais les difficultés rencontrées pour passer aux réalisations concrètes déçoivent. L'objectif : « chaque année une réalisation par classe » n'est pas atteint.

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
BTS Lycée d'enseignement général Lycée technologique	Diversification pédagogique Partenariat	Citoyenneté, civisme Culture scientifique Documentation E3D Evaluation Vie scolaire	Education civique, ECJS Enseignement technologique Histoire, Géographie Interdisciplinarité Langues vivantes Mathématiques Philosophie Physique, Chimie Sciences de la vie et de la terre Sciences économiques et sociales